

COMMISSIONS « TOURISME » ET « CULTURE »
Mercredi 26 novembre 2007

Présents : Mmes Mallepeyre, Desassis, Houth (représentant M. Broussail), Ms Fournet, Petit, Vidal (représentant M. Luc), Senejoux

Excusés : Ms Luc, Broussail, Desproges.

DOSSIERS EN COURS :

Un bilan en terme de fréquentation et de coût financier est fait pour chaque action.

Baignade : les trois baignades ont accueilli cet été 4 500 personnes (6 000 personnes en 2006) – coût : 19 100 euros (SDIS (surveillance) : 14 360 euros – analyses d'eau : 2 560 euros – oxygène : 1 000 euros – France Telecom : 810 euros - pharmacie : 360 euros) - (rappel 2006 : 19 500 euros)

Site des Cars :

Visites :

4 600 personnes ont été recensées en juillet et août par les guides (baisse de 20% par rapport à 2006)

Ouverture du site 7 jours sur 7 avec la participation de l'Office de Tourisme de Bugeat.

Participation des guides à l'enquête archéo-policière avec la Fondation Marius Vazeilles.

Masse salariale des guides : 6 800 euros (aide du Conseil Général de 25% dans le cadre du CDDL)

Animation estivale

exposition photographique de Patrick Fabre et concert organisé par le Centre Trobar.

Coût net de 3 800 euros (rappel coût net d'animation 2006 Sikinis : 4 400 euros) répartis comme suit :

Dépenses : 7 900 euros (droits photos : 2 600 euros – impression panneaux : 3 800 euros – frais d'installation+affiches+vernissage : 1 500 euros)

Recettes : 4 100 euros (Crédit Agricole : 2000 euros – TPCO : 800 euros – Lavigne : 300 euros – Conseil Général : 1 000 euros)

Aménagement paysager: les conclusions de l'étude paysagère conduite par le Conseil Général ont été approuvées en juin dernier. Une visite de terrain a été organisée en octobre dernier.

Association pour la valorisation des sites gallo-romains

Les statuts de l'association ont été validés en juin dernier. Une réunion pour le choix d'un cabinet d'étude pour la valorisation du site de Tintignac et la mise en réseau des sites régionaux se tiendra lundi 3 décembre.

Le coût de l'adhésion est de 540 euros.

Fête de l'Eau :

Le thème retenu cette année était « L'homme, artiste et scientifique, autour de l'eau ». Elle a notamment donné lieu à la réalisation d'une étude conduite par l'Institut d'Etude Occitane sur le thème des pratiques traditionnelles autour de l'eau sur le Plateau. Un rendu de l'étude a eu lieu au cours de la manifestation; il sera complété par la sortie d'un livre édité par l'IEO et par un article dans le prochain bulletin communautaire.

300 personnes ont participé aux différentes animations – coût : 3 800 euros (2006 : 4 000 euros)

Pour pouvoir bénéficier d'une aide du Conseil Général, une animation a été prise en charge par le Foyer des Bruyères et a donné lieu à une subvention exceptionnelle de la Communauté de Communes.

La ballade contée a été prise en charge par le Parc Naturel.

Randonnée

Suite à la sélection d'un réseau de sentiers dans le cadre de la définition de l'intérêt communautaire, les fiches descriptives de 29 sentiers sont en cours de validation (des fiches temporaires ont été mises à disposition des Offices de Tourisme l'été dernier). Le bureau de la Communauté de Communes a décidé de les mettre à disposition gratuitement des Offices de Tourisme pour leur vente.

La Communauté de Communes appuie le PNR dans son projet de ré-édition d'un topoguide Chamina, l'édition d'un topoguide sur le thème de l'eau et la création d'un produit touristique sur le thème des Sources.

Elle participe à la définition des critères du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnée Pédestres qui vise à classer un certains nombres de sentiers. Dans ce cadre, sera définie une charte de réalisation de panneaux de départ qui seront installés sur ces sentiers.

Produit pêche

Le dossier de réalisations d'équipements liés à la pêche a été approuvé par l'Etat en mai dernier (coût : 26 000 euros (taux aide : 80% : Conseil Général (30%) – Etat (50%)).

Sont en cours l'ouverture d'un sentier pêche sur un parcours sur-densitaire sur Bugeat – la réalisation d'un panneau sur la réglementation du Lac de Viam – la réalisation d'une carte touristique de pêche.

L'aménagement de pontons pour personnes à mobilité réduite sur les plans d'eau de Bugeat et Sornac est lié à la vidange de ces plans d'eau.

Réalisation de panneaux touristiques communaux

Huit communes ont réalisé ces panneaux pour un coût unitaire de 900 euros hors mobilier avec une aide du Conseil Général de 30% dans le cadre du CDDL.

Offices de Tourisme :

L'office de Tourisme de Bugeat a accueilli 3500 visiteurs sur les huit premiers mois de 2007 (2 900 en 2006) et celui de Sornac 1 200 visiteurs (comparable à 2006). Les plages horaires d'ouverture ont été plus régulières pour les deux offices.

La subvention globale allouée aux offices est de 11 000 euros par an (base de deux euros par habitant). La Communauté de Communes a pris en charge la consommation électrique de Bugeat (1400 euros) dans le cadre de la Maison du Granite.

Personnel : une animatrice « Patrimoine » a été recrutée avec une aide du Conseil Régional (50%) et du Conseil Général CDDL (25%). Des sorties « Patrimoine » ont été développées à l'échelle du territoire communautaire par les deux offices.

Les conventions avec les Offices de Tourisme ont été renouvelées.

Cours de musique

Les cours pourraient démarrer la semaine du 26 novembre dans une salle de la Maison du Département de Sornac et de la Mairie de Bugeat avec du piano et de la guitare (sous réserve de la disponibilité d'un enseignant pour cet instrument) L'Ecole de Musique prend en charge l'acquisition des pianos et la Communauté de Communes de deux tableaux avec portées (coût : 150 euros).

Les pré-inscrits ont confirmé en majorité leur inscription. Un bilan définitif sera fait en fin d'année (rappel : subvention accordée de 915 euros par heure de cours)

Tour cycliste de la Corrèze :

Versement d'une subvention de 2660 euros au Vélo-Club Tulliste, organisateur de cette manifestation.

PROJETS 2008

Baignade : dans le cadre d'un programme de lutte contre les cyanobactéries, la baignade de Sornac sera fermée en 2008. Certains postes de baignade auraient besoin d'un entretien de peinture : il est proposé de fournir la peinture qui serait appliquée par les employés des communes concernées.

Pêche : poursuite du programme avec l'installation de deux pontons.

La carte « Pêche » (coût de revient : 1,20 euros par carte) serait donnée aux acheteurs des cartes « Pêche APPMA » et mise à disposition des OT pour vente.

Site des Cars

Guides: le principe du recrutement de quatre guides est confirmé.

Expo photo : elle sera mise à disposition gratuitement sur les sites de Saint-Setiers (hiver), Sédières (printemps – demande à confirmer) et Clédats (été).

Animation 2008

Le principe d'une animation est reconduit. Différentes propositions seront faites, sachant qu'une exposition bénéficie à un plus grand nombre qu'un spectacle.

Sont évoquées une exposition photographique de plein air (avec un photographe différent de celui de 2007), l'installation d'un Land Art éventuellement sur le thème de l'utilisation de l'eau autour de la villa, du théâtre classique, du cirque contemporain avec le Pôle de Nexon, reconstitution historique (accueil d'archéologues travaillant sur l'archéologie expérimentale), un hommage à Marius Vazeilles

M. Petit prendra également contact avec le service « Culture » du Conseil Général pour éventuellement bénéficier d'un spectacle délocalisé de Sédières sur ce site.

Fête des Sources : l'opération sera reconduite en 2008 en remodelant l'animation du dimanche après-midi; le programme sera défini en collaboration avec les associations locales.

Projet « Retrouvance » : le bureau du Parc a validé la conduite d'une étude architecturale de définition des coûts lors de son dernier bureau (coût : 15 000 euros pris en charge par le PNR).

Guide d'accueil

Le guide d'accueil sera ré-édité éventuellement par le biais d'un Office de Tourisme pour pouvoir bénéficier d'une aide du Conseil Général.

Contrat Territoriaux :

Les projets ci-dessous ont fait l'objet de fiches déposées auprès du Pays et du PNR lors de l'élaboration du Contrat de Plan. Le Pays Haute-Corrèze a réorienté les fiches « Tourisme » vers le Contrat de Parc. Le Parc a repris ces projets dans des fiches plus globales.

Randonnée :

Installation des panneaux de départ respectant la charte graphique du PDIPR (sous réserve d'un coût raisonnable). L'entretien des sentiers sera confié aux communes.

VTT : il est proposé la création d'un réseau de sentiers de VTT en collaboration avec les futurs bases de Saint-Setiers-Sornac et du Centre Sportif de Bugeat (définition d'un réseau, balisage, édition d'une carte éventuellement par le biais d'un office de tourisme)

Viam : en échange du déclassement de chemins ruraux sur un domaine bordant le lac, le propriétaire autoriserait la création d'un droit de passage aux randonneurs et d'aménagement, du Pont de Sirieix à Coignoux. Cette opération nécessite la signature d'une convention devant notaire. Sous réserve d'un coût modeste, la Communauté de Communes pourrait prendre en charge le montant de l'acte notarié. Un devis sera établi pour estimer le montant des travaux d'aménagement.

Exposition Tourbière : la restauration du four à pain sur la place de Chavanac étant achevée, la commission confirme l'accord de principe donné en 2004. Afin de mieux définir la Maîtrise d'Ouvrage et le contenu du projet, il est proposé d'organiser une réunion avec le Syndicat de la Tourbière, le CREN, le PNR.

Panneautage de sites : dossier en attente des financements des contrats territoriaux + mise en réseau des sites gallo-romains (charte graphique commune). Réalisation souhaitée pour l'été 2008.

PROJETS DIVERS

Panneautage directionnel conduit par le PNR

Trois niveaux ont été définis :

7 Pôles d'entrée : Eygurande, Felletin, Vassivière, Eymoutiers, Treignac, Meymac, Corrèze avec un grand visuel

Pôles de référence : Bugeat, Sornac, Les Cars avec un visuel

Pôles secondaires : église de Bugeat, chapelle de Murat, Bourg de Tarnac, Lac de Viam sans visuel

Par rapport à ce schéma, il est demandé à la Présidente de faire un courrier de demande de prise en compte d'un panneautage équivalent au niveau du site des Cars pour Saint-Setiers (ski de fond, Parc Arboretum), Clédât et la Tourbière du Longeyroux et la prise en compte de Millevaches et son éventuel signal au même niveau que les portes d'entrée. (copie de la lettre envoyée le 29 novembre au dos)

Participation des Présidents d'Offices de Tourisme à la commission Tourisme : les Présidents des Offices de Tourisme seront invités aux réunions des commissions « Tourisme » qui concerneront les réunions de portée générale ou concernant directement les Offices.

Aide aux associations : le principe d'une aide ponctuelle au projet et non au fonctionnement est rappelé.

Forum des Associations : les associations seront consultées pour savoir à quelle fréquence pourrait se tenir ce forum (annuelle, tous les deux ans...).

Remarque : Monsieur Vidal rappelle l'intérêt d'aménager le sentier des sources de la Vienne. Il est rappelé que le Conseil Communautaire a décidé de différer le lancement de l'étude visant notamment à définir les différents supports d'interprétation, en attendant d'éventuels financements du Parc Naturel.

Saint-Merd les Oussines, le 27 novembre 2007,

Monsieur le Président
Parc Naturel Régional
de Millevaches en Limousin
Le Bourg
23 340 Gentioux

Monsieur le Président,

Les délégués de la Commission « Tourisme » de la Communauté de Communes ont pris connaissance du schéma de signalétique routière lors d'une récente réunion de cette commission. Nous avons été invités pour certains à une réunion de présentation de ce schéma le mercredi 21 novembre dernier à Sornac, mais, retenu notamment par le congrès des maires, aucun élu n'avait pu se rendre disponible pour cette réunion.

Le principe de définition de trois niveaux de panneautage nous a paru pertinent et les sites déjà choisis intéressants.

Par contre, nous aimerions que soient pris en compte, avec un panneautage de même niveau que le site des Cars, les sites de Saint-Setiers (ski de fond, Parc Arboretum), de Clédat et de la Tourbière du Longeyroux.

Les élus ont également été surpris de voir que la commune de Millevaches n'a pas été retenue alors qu'elle a donné son nom au Plateau et au Parc. Une étude du cabinet Anatome conduite par le Parc avait justement mis en avant la notion de Signal de Millevaches. Nous aimerions donc que cette commune bénéficie d'une signalétique comparable à celle des portes d'entrée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma sincère considération,

LA PRESIDENTE

Mme Luce MALLEPEYRE